

Q. Je parle des bureaux du gouvernement et des employés de chemins de fer. Y a-t-il des employés pour diriger les colons sur les terres et les aider à se placer?—R. Oui.

Q. Savez-vous combien le gouvernement fédéral en a?—R. Je sais qu'il y a des agents qui voyagent constamment avec les immigrants.

Q. Croyez-vous que ce soit bien nécessaire?—R. Oui, je crois qu'il est très important d'accorder une pareille assistance aux immigrants.

*Par M. Hesson :*

Q. M. Metcalfe est-il employé à Winnipeg?—R. Oui.

Q. Est-ce un homme actif?—R. Oui, très actif; mais il est regrettable que le chef du bureau soit absent dans le moment. M. Metcalfe est un excellent employé.

Q. Qui est le chef du bureau?—R. Je suis sous l'impression que c'est M. Metcalfe.

L'hon. M. CARLING.—Non, c'est M. Bennet.

*Par M. McNeil :*

Q. Croyez-vous que nos gens des provinces maritimes qui vont aux Etats-Unis obtiennent des billets gratuits de passage?—R. Je n'ai pas d'information à ce sujet, mais je ne le crois pas. Si c'était le cas, j'en aurais sans doute entendu parler.

*Par M. Trow :*

Q. Quand vous accompagnez les colons qui se rendent à Winnipeg pour s'y établir, est-ce que vos devoirs cessent à leur sujet, une fois qu'ils sont arrivés à destination?—R. Oui, nous les confions à nos agents locaux et nous revenons dans Ontario pour prendre de nouveaux convois.

Q. Aux agents du gouvernement du Manitoba ou aux agents du gouvernement fédéral?—R. A tous les agents indistinctement.

Q. Le gouvernement du Manitoba n'a pas de terres à sa disposition?—R. Non.

Q. Tient-on à Winnipeg un registre des terrains disponibles pour les nouveaux colons?—R. Oui, nous en avons un à notre bureau.

Q. Dans les autres parties du Nord-Ouest, les colons sont adressés aux diverses agences des terres fédérales; mais ces agences envoient-elles à Winnipeg un rapport des terres qui ont été prises?—R. Oui, toutes les semaines, je crois, au bureau du commissaire des terres à Winnipeg.

Q. En sorte que le colon peut obtenir toutes les informations désirables à Winnipeg même sans avoir besoin de parcourir le pays?—R. Oui. Néanmoins voici ce que je fais. Quand un colon part pour l'ouest, je le recommande à notre agent qui va avec lui au bureau des terres pour s'assurer dans quel district se trouvent les meilleures terres disponibles; de là ils vont au bureau local de tel district, où ils obtiennent tous les détails concernant le *homestead* vacant qu'ils désirent occuper. M. Lowe me dit que tous ces renseignements se trouvent aussi au bureau de M. Bennett. Nous les avons également au nôtre.

*Par M. Gordon :*

Q. Est-ce que les 600 personnes qui ont quitté Toronto pour Winnipeg ces jours derniers sont bien réellement des habitants d'Ontario, ou ne sont-ce pas au contraire des étrangers qui ont traversé la frontière pour faire partie de l'excursion?—R. Il est possible que parmi ces 600 personnes il s'en trouve qui viennent des Etats-Unis, mais je ne crois pas qu'une seule soit venue dans le simple but de prendre le train à Toronto pour le plaisir d'une excursion.

Q. Y a-t-il quelque moyen de s'assurer de la chose?—R. Il n'y en a pas d'autre que d'interroger les gens à Port Arthur. Nous avons envoyé un agent pour prendre soin du convoi de l'autre jour. Il s'est informé aux gens d'où ils venaient et sur quel point ils se dirigeaient, mais il n'a pu s'occuper que de ce convoi là, tandis qu'il en est parti cinq ou six autres composés de 12 à 15 wagons chargés d'articles de ménage et d'instruments agricoles. Il y avait environ 400 colons sur le premier convoi et 200 sur les autres.

Q. La raison pour laquelle je vous fais cette question, c'est qu'il a pu venir dernièrement d'Europe et des Etats-Unis un certain nombre d'immigrants qui seraient demeurés à Toronto. Ces gens-là ont pu prendre le train en question et passer aujourd'hui au nombre des 600 habitants d'Ontario qu'on dit avoir quitté la